

## **Une nouvelle politique agricole mortifère et discriminatoire !**

Genève a la chance d'avoir plus de 40% de sa superficie couverte de terres agricoles. Mais cette agriculture vivante et dynamique qui fournit des aliments diversifiés de proximité tout en offrant un véritable poumon vert aux citoyens se voit menacée par la nouvelle politique agricole en discussion aux chambres fédérales. La révision de la loi sur le droit foncier rural, dont on parle trop peu, est un des points clés de cette réforme. La politique agricole fixe des normes pour calculer le temps de travail nécessaire aux tâches principales telles que la culture des champs ou l'élevage. Ces données sont converties en « unité de main d'œuvre standard » (UMOS). Une valeur UMOs est alors attribuée à chaque exploitation en fonction de ses hectares et du cheptel. Aujourd'hui, le seuil limite à atteindre pour pouvoir être reconnu comme entreprise agricole est de 0.75 UMOs. Ce sésame autorise les familles paysannes à faire une demande de crédit d'investissement, à obtenir des aides lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés financières dont elles ne sont pas responsables ou à remettre l'entreprise à leurs enfants à la valeur de rendement (qui se situe en deçà de la valeur réelle). Le relèvement du seuil à 1.25 UMOs, prévu dans la réforme, aura pour effet de balayer plus de 10'000 entreprises en Suisse dont plusieurs à Genève. Comme exemple, une exploitation sans bétail ni cultures spéciales (vignes, fruits, légumes) devra posséder au moins 45 ha de surface pour être reconnue. Cette loi est discriminatoire car elle renforce l'agriculture à deux vitesses. D'autant que si les activités « traditionnelles » agricoles sont reconnues pour le calcul des UMOs, le travail pour la transformation et la vente à la ferme n'est pas pris en compte. Alors que nos autorités et certains milieux passent leurs temps à sermonner les familles paysannes pour qu'elles fassent preuve de plus d'esprit d'entreprise, les projets les plus innovateurs ne donnent pas droit à ces fameux UMOs. Les familles paysannes dynamiques cherchant à renforcer les liens entre producteurs et consommateurs, à mieux maîtriser les filières pour récupérer une part de la valeur ajoutée ou développant des activités tel que le tourisme rural, sont mises en péril. Alors que la taille de l'exploitation n'est pas un critère suffisant pour déterminer de la viabilité d'une entreprise, c'est bien celui-ci qui sera utilisé pour faire le tri entre ceux que la politique agricole veut voir dans le paysage helvétique et celles qui bientôt devront mettre la clé sous le paillason. Resteront alors les exploitations à temps « trop plein », tentant de se rapprocher des structures européennes, augmentant leurs heures de travail alors que les familles sont toujours plus à la limite de leurs capacités. S'en suivra, inexorablement, la nécessité de recourir à de la main d'œuvre extérieure aussi bon marché que possible pour rester compétitives. Chercher à réduire, par des mesures administratives, le nombre d'exploitations agricoles n'a aucune justification. Le nombre de familles paysannes doit correspondre à l'ampleur de la tâche demandée et non à des impératifs administratifs. En ce sens, nous sommes en droit de supposer que le nombre de familles paysannes devrait augmenter pour répondre aux multiples attentes de la société. Dans un canton tel que Genève où le logement et l'aménagement du territoire sont des enjeux brûlants, d'autres points de la réforme telle que la suppression du contrôle du prix du terrain et des fermages amèneront inexorablement à une forte spéculation foncière. Ceci d'autant que plus de 60% des terres n'appartiennent pas aux exploitants, mais sont en mains de propriétaires peut-être moins soucieux de l'utilité d'une agriculture de proximité. Cerise sur le gâteau, les mesures proposées restreindront la possibilité de reprise des exploitations par des jeunes à des prix abordables. Quoi de plus mortifère qu'une politique qui se coupe de la jeune génération ? Ce projet de réforme doit être refusé pour donner un avenir à une agriculture de proximité.

Valentina Hemmeler, Uniterre

(Source : rubrique « L'Invité », Tribune de Genève, octobre 2006)